



Produits pour PME

Valable à partir du 1er janvier 2021



OPALE
L'électricité composée

 d'hydraulique



TOPAZE
L'électricité composée

 de solaire local  LOCAL  SUISSE

 d'hydraulique suisse  SUISSE


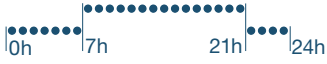






AMBRE
L'électricité composée

 de solaire local  LOCAL  SUISSE

Les tarifs en un coup d'œil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh) / S'applique sur la totalité de votre consommation

			Prix hors TVA	Prix TVA comprise
	OPALE	SEL PME		
	Haut tarif	Bas tarif		20,78 15,58
	TOPAZE	SEL PME		
	Haut tarif	Bas tarif		22,28 17,08
	MES	SEL PME		
	Haut tarif	Bas tarif		20,53 15,33

Notre complément solaire local




AMBRE



L'électricité composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 10.- (HT)

Votre électricité en détails

Energie		SEL PME
 OPALE	Haut tarif	8,05
	Bas tarif	6,49
 TOPAZE	Haut tarif	9,55
	Bas tarif	7,99
 MES	Haut tarif	7,80
	Bas tarif	6,24
Réseau		BT2
Utilisation du réseau	Haut tarif	8,77
	Bas tarif	5,13
Swissgrid SA - Services systèmes		0,16
RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾		2,30
PCP ²⁾		1,50

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Puissance CHF	Hors TVA	3,46 kW / mois
	TVA comprise	3,73 kW / mois
Abonnement	Hors TVA	300.- / année
	TVA comprise	323.- / année

SEL PME

BT2

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est inférieure à 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG) et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : sel.leplateauediedesse.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année (y compris les 2 factures d'acompte). Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur sel.leplateauediedesse.ch, en téléchargeant le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

Vous souhaitez en savoir plus ?



Administration Communale
La Chaîne 2
2515 Prêles
Tél. 032 315 70 70
sel.leplateauediedesse.ch

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kWh

²⁾ Taxes communales

Prestations aux collectivités publiques (PCP) totales	1,50 cts/kWh
---	--------------